

Cote du document: EB 2018/125/R.51  
Point de l'ordre du jour: 7 b)  
Date: 21 novembre 2018  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Atsuko Hirose**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: a.hirose@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-cinquième session  
Rome, 12-14 décembre 2018

---

Pour: **Approbation**

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver le tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA figurant dans le présent document.

## **Quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA**

1. En réponse à la demande formulée par les représentants au Conseil d'administration à l'issue des deuxièmes journées de réflexion du Conseil en avril 2016, le Bureau du Secrétaire établit systématiquement un tableau indiquant les questions abordées et les mesures convenues au cours des journées de réflexion annuelles du Conseil<sup>1</sup> en vue de leur examen et approbation par ce dernier.
2. Le tableau actuel s'appuie sur la version approuvée par le Conseil d'administration lors de sa cent vingt et unième session en septembre 2017<sup>2</sup>. Il comprend une mise à jour des questions qui figuraient dans la version de 2017 et des questions issues du Rapport sur les travaux des quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA<sup>3</sup>, ainsi que les contributions reçues des Coordonnateurs de liste. Le présent document est évolutif et sera mis à jour selon les besoins.
3. Les mesures décrites dans le tableau visent à renforcer la collaboration entre le Conseil d'administration et la direction, afin d'établir entre eux une relation de travail plus fluide et constructive.
4. Ce tableau sera de nouveau mis à jour en vue d'être soumis au Conseil pour approbation à l'issue des cinquièmes journées de réflexion, en 2019. Dans l'intervalle, les Coordonnateurs et amis pourront mettre à jour le tableau s'il y a lieu, en fonction de leurs échanges.
5. Le Conseil d'administration est ainsi invité à examiner et à approuver le Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA, tel qu'il figure dans le présent document.

<sup>1</sup> Voir les documents EB 2015/116/R.34, paragraphe 2 et EB 2015/116, paragraphe 5 e).

<sup>2</sup> Voir le document EB 2017/121/R.32.

<sup>3</sup> Voir le document EB 2018/124/INF.3.

<i>Question</i>	<i>Mesure</i>	<i>Produit/Situation</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsable</i>
1. Continuer d'améliorer les sessions du Conseil d'administration pour les rendre plus stratégiques et plus aptes à favoriser la participation, en portant une attention particulière à l'établissement de l'ordre du jour.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser de courtes évaluations écrites de chaque session du Conseil pour offrir aux États membres des possibilités de réflexion et de commentaires en temps réel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un questionnaire est désormais distribué aux membres à la fin de chaque session pour commentaires immédiats.</li> <li>Les résultats des questionnaires distribués lors des trois dernières sessions du Conseil d'administration (septembre et décembre 2017 et avril 2018) ont été présentés lors des quatrième journées de réflexion du Conseil. Le questionnaire a été légèrement élargi et a fait l'objet d'un débat avec les Coordonnateurs et la direction du FIDA, sur la base des observations formulées par les représentants. Le questionnaire mis à jour a été distribué à la session du Conseil qui s'est tenu en septembre 2018.</li> </ul>	<p>Questionnaire mis à jour distribué à la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration en septembre 2018</p> <p>Cinquièmes journées de réflexion du Conseil d'administration en 2019 pour examiner les observations formulées aux cent vingt-quatrième, cent vingt-cinquième et cent vingt-sixième sessions du Conseil d'administration.</p>	<p>SEC</p> <p>Coordonnateurs et amis</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une procédure et un calendrier convenus pour l'examen de l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil et des sessions ultérieures, de sorte à laisser suffisamment de temps pour la consultation à l'intérieur des Listes et entre elles, et pour aboutir à un consensus sur les questions stratégiques avant la session (par exemple, en diffusant simultanément aux Coordonnateurs le projet d'ordre du jour provisoire et l'aperçu des futures sessions du Conseil).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures convenues pour offrir des possibilités d'apporter des éléments intéressants à l'établissement de l'ordre du jour: peu après la réunion préparatoire interne avec le Président, un projet d'ordre du jour provisoire pour chaque session à venir du Conseil et l'aperçu des deux sessions ultérieures sont communiqués aux Coordonnateurs et débattus de façon informelle afin de recevoir des commentaires avant la réunion officielle des Coordonnateurs et amis avec le Président.</li> </ul>	En cours	
2. Continuer à renforcer le rôle et les modalités des Coordonnateurs et amis <sup>4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser le document EB 2006/89/R.46, annexe II (Objectif et procédures des réunions avec les Coordonnateurs et amis), en se concentrant sur le rôle des consultations régulières à l'intérieur des Listes et entre elles, et au-delà des réunions formelles avec le Président.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accord possible sur les révisions apportées à l'objectif et aux procédures des Coordonnateurs et amis.</li> <li>Les Coordonnateurs ont discuté des procédures pour les Coordonnateurs et amis à l'occasion d'une séance de travail avec SEC dont il ressort que l'objectif approuvé par le Conseil en 2006 reste valable et que la formule informelle actuelle doit être maintenue attendu qu'elle encourage des discussions franches et ouvertes. SEC mettra à jour la page consacrée à la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA afin de clarifier le rôle essentiel joué par les Coordonnateurs et amis pour favoriser une gouvernance efficace et efficiente et promouvoir un consensus et un partage des savoirs entre les membres, ainsi qu'entre ces derniers et la direction.</li> </ul>	SEC mettra à jour la page des Coordonnateurs et amis et la présentera à une réunion des Coordonnateurs et amis.	<p>SEC</p> <p>Coordonnateurs et amis</p>

<sup>4</sup> Voir l'annexe II du document EB 2006/89/R.46

Question	Mesure	Produit/Situation	Calendrier	Responsable
3. Renforcer la structure et les pratiques de gouvernance pour permettre au Conseil de donner une meilleure ligne de conduite stratégique, en particulier sur la façon dont les comités subsidiaires rendent compte au Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan du mode de fonctionnement actuel des comités subsidiaires (règlement intérieur, mandat, informations provenant des membres et du personnel sur ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré)</li> <li>Analyse comparative des procédures par lesquelles le comité rend compte de ses activités et des procédures d'autres institutions financières internationales.</li> <li>Conduite des débats et des réflexions au sein des comités subsidiaires</li> <li>Réculte des observations de la part des membres sur ce que signifie «orientation stratégique »</li> <li>Définition du document de travail à examiner comme l'un des points centraux lors des journées de réflexion d'avril 2018</li> <li>Soumission d'un document au Conseil d'ici à fin 2018</li> </ul>	<p><b>Produit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accord éventuel sur les pratiques révisées et/ou sur le mandat et le règlement intérieur révisés des comités</li> <li>Une plus grande clarté et un accord sur les meilleures pratiques</li> </ul> <p><b>Situation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SEC a procédé à une analyse comparative avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales.</li> <li>Cette question a fait l'objet de discussions approfondies lors de plusieurs réunions du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation, ainsi que durant les journées de réflexion du Conseil (où un document de travail a été présenté, ainsi qu'une note de position présentée par le Comité d'audit).</li> <li>En conséquence, les documents et les notes ont été communiqués aux organes subsidiaires et au Conseil au cours du processus.</li> <li>Le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation se sont entendus sur les mesures à prendre pour gérer leurs réunions de manière plus efficace et en rendre compte au Conseil afin que les principaux messages ou recommandations soient reçus en temps opportun pour appuyer l'orientation stratégique du Conseil.</li> </ul>	Cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration pour la soumission d'un document au Conseil, pour examen.	SEC  Bureau du Conseil juridique, en concertation avec les départements et divisions internes concernés  Coordonnateurs et amis
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les domaines prioritaires découlant des travaux de la cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration seront inclus dans le tableau.</li> </ul>	Présentation du tableau mis à jour à l'occasion de la première réunion des Coordonnateurs et amis, en 2019	SEC
4. Déterminer les possibilités de réunions informelles et de communication, d'interaction et d'échange entre les représentants au Conseil et entre le Conseil et la direction, comme outils facilitant l'instauration d'un consensus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener des débats avec les Coordonnateurs afin de clarifier les attentes des membres et l'utilité des réunions.</li> <li>Réaliser des bilans et des comparaisons avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.</li> <li>Proposer un débat lors d'une réunion de Coordonnateurs et amis.</li> </ul>	<p><b>Produit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accord sur les diverses options en matière de consultation et de délibérations informelles</li> </ul> <p><b>Situation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un nombre croissant de réunions techniques et informelles sont désormais organisées sur plusieurs sujets.</li> <li>Des réunions informelles de Coordonnateurs et amis avec le Secrétariat ont lieu régulièrement.</li> </ul>	En cours	SEC, en concertation avec les départements et divisions concernés  Coordonnateurs et amis

Question	Mesure	Produit/Situation	Calendrier	Responsable
<p>5. Améliorer la transparence, le principe de responsabilité et l'accès à l'information au moyen d'un site Web du FIDA qui soit convivial et facile à parcourir, de la plateforme interactive réservée aux États membres et de l'application Réunions du FIDA pour le travail en réseau sur la gouvernance (MANGO).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispenser aux membres une formation régulière sur la façon d'utiliser les différents outils et l'application MANGO, notamment à l'occasion de sessions d'introduction.</li> <li>• Garantir une plus grande transparence et s'assurer que l'information publiée soit facilement accessible.</li> <li>• Soumettre des propositions au Conseil d'administration.</li> </ul>	<p><b>Produit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les États membres bénéficient d'une transparence accrue et d'un accès facile à l'information.</li> </ul> <p><b>Situation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mesures ont été prises, comme prévu dans le document "Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité – Plan d'action" (EB 2017/122/R.29/Rev.1) approuvé par le Conseil en décembre 2017.</li> <li>• Notamment, concernant les questions de gouvernance: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une note sur <a href="#">les Informations disponibles auprès du FIDA</a> et énumérant les informations d'accès public disponibles par type de document, par source et par niveau d'accès a été publiée et sera mise à jour périodiquement. La note est disponible sur le site Web du FIDA, sur la plateforme interactive réservée aux États membres et sur l'application Mango.</li> <li>- Depuis la réunion de février 2018, les notes des réunions de Coordonnateurs et amis sont rendues publiques, à moins que les Coordonnateurs n'exigent que leur diffusion soit restreinte.</li> <li>- Depuis décembre 2017, les observations que le Président adresse à l'ouverture et à la clôture des sessions du Conseil d'administration sont rendues publiques dans les quatre langues officielles, tandis que le document Décisions et délibérations (qui était établi à des fins d'information) n'est plus publié.</li> <li>- Depuis avril 2018, le Rapport annuel 2017 du Bureau de l'audit et de la surveillance est mis à disposition du Conseil d'administration à titre confidentiel, sous la forme d'un document d'accès restreint, et les représentants au Conseil d'administration ont accès aux rapports d'audit interne sur demande.</li> <li>- Suivi détaillé et résolution des problèmes techniques ayant pu survenir en raison du renforcement de la cybersécurité appliquée aux systèmes institutionnels du FIDA, y compris la plateforme interactive réservée aux États membres.</li> <li>- Les fonctionnalités de l'application Mango ont fait l'objet d'une amélioration afin d'étendre la capacité de diffusion sur le Web aux utilisateurs du système d'exploitation Android.</li> </ul> </li> </ul>	<p>En cours</p>	<p>SEC, en concertation avec les départements et divisions internes concernés</p>

<i>Question</i>	<i>Mesure</i>	<i>Produit/Situation</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsable</i>
6. Organiser les futures journées de réflexion du Conseil d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les dates, le lieu et le facilitateur aussi tôt que possible.</li> <li>Établir l'ordre du jour, préparer la documentation pertinente et assurer le suivi des résultats des journées de réflexion en temps opportun.</li> </ul>	<p><b>Produit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entente des coordonnateurs sur le choix du lieu et du facilitateur aussitôt après les dernières journées de réflexion</li> <li>Communication des dates proposées en temps opportun au Conseil d'administration pour approbation</li> <li>Organisation en temps utile de la réunion avec les Coordonnateurs ainsi que des réunions entre le facilitateur et, respectivement, les Coordonnateurs, le Président et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA en vue de l'établissement de l'ordre du jour et de l'adoption des mesures nécessaires</li> <li>Publication du rapport sur les travaux des journées de réflexion et de la mise à jour du tableau</li> </ul> <p><b>Situation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication du rapport et du tableau à l'issue des quatrièmes journées de réflexion</li> <li>Conclusion d'un accord avec les Coordonnateurs quant au choix du lieu et du facilitateur des cinquièmes journées de réflexion de 2019</li> <li>Approbation de la date des cinquièmes journées de réflexion par le Conseil, en décembre 2018</li> </ul>	<p>Début 2019 pour l'examen de l'ordre du jour et des dispositions à prendre avec les Coordonnateurs lors des réunions informelles et des réunions avec le Président.</p> <p>Session du Conseil d'administration de septembre 2019 pour la présentation du rapport et du tableau.</p>	<p>SEC, en étroite concertation avec les départements concernés</p> <p>Coordonnateurs et amis</p>
7. Examiner le cadre de collaboration entre le Conseil d'administration et le Président du FIDA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le cadre pour faire le point sur les progrès accomplis et réfléchir aux prochaines étapes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour éventuelle du cadre</li> </ul>	<p>Débat éventuel aux Cinquièmes journées de réflexion du Conseil d'administration, en 2019</p>	<p>SEC, en concertation avec le Bureau du Président et du Vice-Président et le Bureau du Conseil juridique</p> <p>Coordonnateurs et amis</p>

<i>Question</i>	<i>Mesure</i>	<i>Produit/Situation</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Responsable</i>
8. Amélioration des procédures du Conseil d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier d'autres moyens d'accroître davantage l'efficacité de l'ensemble des procédures du Conseil.</li> </ul>	<p><b>Produit:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'efficacité des procédures du Conseil d'administration.</li> </ul> <p><b>Situation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une évaluation plus approfondie a été réalisée en 2017 pour recueillir des avis qualitatifs auprès d'un certain nombre de représentants au Conseil d'administration et de hauts responsables du FIDA sur l'efficacité et l'efficacité de SEC, et sur les options susceptibles d'en favoriser l'amélioration.</li> <li>Un document de travail relatif aux indications concernant les discussions sur l'amélioration des procédures du Conseil d'administration a été distribué lors des quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration et discuté avec les Coordonnateurs lors d'une réunion informelle en juillet 2018.</li> <li>Examen d'une proposition visant à réviser la procédure de défaut d'opposition avec les Coordonnateurs et amis pour soumission au Conseil d'administration, le cas échéant.</li> </ul>	<p>Août 2018 pour l'examen avec les Coordonnateurs et amis</p> <p>Cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration en décembre 2018, pour une éventuelle inscription à l'ordre du jour</p>	<p>SEC, en concertation avec le Département de la gestion des programmes</p> <p>Coordonnateurs et amis</p>